

Trois Relais assistantes maternelles (RAM) sont mis à disposition des habitants de la ville.

L'équipe est composée de 4 éducatrices de jeunes enfants animatrices réparties sur les structures.

L'équipe des RAM accueille les familles et les assistantes maternelles indépendantes dans le cadre de leurs missions d'information, de soutien et d'accompagnement pour l'accueil du jeune enfant. Les assistantes maternelles sont agréées par le conseil départemental, suivies et encadrées par le service PMI.

Les missions des relais

- Mettre en relation les parents et les assistantes maternelles dans un respect de neutralité,
- Mettre à disposition la liste des coordonnées des assistantes maternelles transmise par le service PMI.
- Informer des droits et devoirs du salarié et du particulier employeur,
- Orienter vers les services compétents,
- Proposer aux assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles accueillent, des temps de rencontre et d'animations où les professionnelles et les enfants se retrouvent pour des activités diverses.

Pour vous accompagner dans votre démarche de particulier employeur, l'équipe des Relais Assistantes Maternelles peut vous communiquer par courriel :

- Les coordonnées des organismes utiles
- des documents utiles

Trois adresses sur la ville

Permanences téléphoniques et accueil uniquement sur rendez-vous :

L'île aux couleurs

48 rue de l'Orme au Charron

Mardi : 11h-15h

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 15h-16h30

Vendredi : 13h30-16h30

Tel : 01 70 05 00 40

ram@pontault-combault.fr [1]

Ribambelle et Bambins

20, rue de la pompe

Lundi: 9h-12h30

Mardi : 14h-18h

Jeudi : 15h30-17h30

Vendredi : 12h-16h

Tel: [01 70 05 47 04](tel:0170054704)/ [2] 06 12 08 02 01

ram2@pontault-combault.fr [3]

Chat-Perlipolette

15 bis rue des Cyprès

Mardi : 14h-17h

Jeudi : 15h30-18h30

Vendredi : 13h-16h

Tel: 01 64 43 93 65

ram3@pontault-combault.fr [4]

Liens utiles :

- [monenfant.fr, vous accompagner dans votre vie de parent](http://monenfant.fr) [5]



monenfant.fr

- [La caisse des allocations familiales de Seine-et-Marne \(\[6\]http://www.caf.fr/ \) \[7\]_ \[6\]](http://www.caf.fr/)



Caf de Seine-et-Marne

- pajemploi.urssaf.fr [8]



- <https://www.seine-et-marne.fr/fr/cadre-reglementaire-daccueil-des-jeunes-enfants> [9]



Département de Seine-et-Marne

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE TRAVAIL

DES ASSISTANTS MATERNELS

DU PARTICULIER EMPLOYEUR

Conclue, à Paris, le 1^{er} juillet 2004
entre

LA FEDERATION NATIONALE DES PARTICULIERS EMPLOYEURS
FEPEM

d'une part

La Fédération des services C.F.D.T.,

La Fédération C.F.T.C. Santé et Sociaux Secteur des Emplois de la famille,

La Fédération des personnels du commerce de distribution et des services C.G.T.,

La Fédération Générale des Travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture et des
services annexes F.G.T.A. / F.O.,

Le Syndical National Professionnel des Assistantes et Assistants Maternels
S.N.P.A.A.M.

d'autre part.



Poids : 164 Ko

[Téléchargement](#) [10]

Engagement réciproque (Annexe 4 de la convention collective)

Suite au contact pris ce jour : / /

Entre

Monsieur ou Madame

Adresse :

.....

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Et

Monsieur ou Madame, Assistant (e) maternel (le).....

Adresse :

.....

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Pour l'accueil de l'enfant

Il est convenu d'une promesse d'embauche avec signature de contrat à compter du :
..... / /

Sur les bases suivantes :

- durée mensuelle de l'accueil :
- rémunération brute :

Si l'une des parties décide de ne pas donner suite à cet accord de principe, elle versera à l'autre une indemnité forfaitaire compensatrice calculée sur la base d'un demi- mois par rapport au temps d'accueil prévu.

Signature du futur employeur
(Précédée de : Lu et approuvé)

Signature du futur salarié
(Précédée de : Lu et approuvé)

Poids : 53.97 Ko

[Téléchargement](#) [11]

URL de la source (modifié le 19/04/2021 - 14:07): <http://www.pontault-combault.fr/enfancejeunesse-1/petite-enfance/relais-assistantes-maternelles-ram>

Liens

- [1] <https://webmail.pontault-combault.fr/owa/redir.aspx?C=yIREYT0vjBKRYyhZHfZ5TpAbdgq1NxXaVeKDv47olzrdBIALAWbYCA..&URL=mailto%3aram%40pontault-combault.fr>
- [2] Tel:01.70.05.47.04
- [3] https://webmail.pontault-combault.fr/owa/redir.aspx?C=BzXPYVtrt_6Awz0AWtRtb302b9Nee7wifVHZAwy1ZKzdBIALAWbYCA..&URL=mailto%3aram2%40pontault-combault.fr
- [4] https://webmail.pontault-combault.fr/owa/redir.aspx?C=RVOQkvDGkGnqsk8h0J_yPddriBLMGBnp28Ad6JB9veTdBIALAWbYCA..&URL=mailto%3aram3%40pontault-combault.fr
- [5] <https://www.monenfant.fr>
- [6] <http://www.caf.fr/allocataires/caf-de-seine-et-marne/accueil>
- [7] <https://webmail.pontault-combault.fr/owa/redir.aspx?C=0u0Y4czZyM7IDKEa2rTLn60mAyzFDgP2zvw02XLA7mndBIALAWbYCA..&URL=http%3a%2f%2fwww.caf.fr%2f>
- [8] <https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil.html>
- [9] <https://www.seine-et-marne.fr/fr/cadre-reglementaire-daccueil-des-jeunes-enfants>
- [10] http://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/ccnassmat_2005-01-06.pdf
- [11] http://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/contrat_-de-travail.pdf